

Paris renouvelable

Enercoop remporte un appel d'offres pour fournir des bâtiments publics en électricité renouvelable

Paris, le 28 février 2018 – Dans le cadre de son « *Plan Climat* » et au terme d'un appel d'offres, la mairie de Paris confie à la coopérative Enercoop l'approvisionnement en électricité renouvelable d'un lot de 32 groupes scolaires répartis dans plusieurs arrondissements de Paris depuis le 1^{er} janvier 2018. Le « *Plan Climat* », présenté le 7 novembre 2017, compte 500 mesures avec l'objectif de diviser par deux la consommation énergétique de la capitale d'ici 2050 tout en passant à un approvisionnement électrique issue à 100 % des énergies renouvelables pour son parc d'équipements.

Objectif 100 % renouvelable : Paris choisit Enercoop

Enercoop, pionnier des acteurs alternatifs et seul fournisseur coopératif d'électricité issue à 100% des énergies renouvelables en France, a été sélectionné pour fournir en électricité 32 groupes scolaires inscrits dans le cadre de l'appel d'offres. Pour ce parc, composé de 13 crèches et jardin d'enfant, 7 écoles élémentaires, 7 groupes scolaires et 5 maternelles, la coopérative fournit un volume annuel d'électricité de près de 2400 MWh depuis le 1^{er} janvier 2018. Avec ce nouveau contrat, signé pour deux ans, la Ville de Paris fait le choix de s'associer à un acteur incontournable de la transition énergétique citoyenne, et s'implique concrètement dans le développement du marché de l'électricité renouvelable.

Emmanuel Soulias, Directeur Général d'Enercoop, déclare : « *Par la commande publique, les villes peuvent activement contribuer à l'essor de la filière des énergies renouvelables. Nous comptons parmi nos clients près de 200 collectivités et nous sommes fiers que Paris fasse désormais partie de nos consommateurs. C'est un signal fort qui est envoyé au marché* ».

Les collectivités passent au vert avec Enercoop

Enercoop, qui vient de franchir le cap des 50.000 clients, fournit désormais près de 200 collectivités en énergies renouvelables sur l'ensemble du territoire français. Parmi elles, les régions Bretagne et Pays de la Loire, Nantes Métropole, la Mairie de Lille, La Rochelle, l'Agglomération Côte Basque Adour, Rennes, Lorient ou encore Mérignac, ont opté pour une électricité issue à 100 % des énergies renouvelables. Cette tendance de fond démontre l'intérêt grandissant des collectivités pour une consommation énergétique responsable, et en résonance avec la logique de réappropriation citoyenne des questions énergétiques. La coopérative Enercoop séduit les collectivités pour plusieurs raisons :

- Son statut de SCIC, qui permet d'impliquer l'ensemble des acteurs des territoires dans le développement des alternatives énergétiques ;
- Un approvisionnement direct auprès de producteurs d'énergies renouvelables par des contrats de gré à gré, qui permettent aux communes de déclarer que ce choix soutient le développement des énergies renouvelables sur leur territoire, à la fois dans l'achat de production et dans le développement de nouveaux projets.

A propos d'Enercoop

Enercoop est un fournisseur d'électricité 100 % renouvelable et coopérative ayant une logique de circuit court. Depuis sa création en 2005, il a pour mission de promouvoir et développer les énergies renouvelables, d'inciter à la maîtrise de la consommation d'énergie et de favoriser l'appropriation citoyenne de la question énergétique. Enercoop a pour objectif de s'approvisionner, directement et exclusivement, auprès de producteurs d'énergies renouvelables et développe des outils de maîtrise de la demande d'électricité. Composé de 10 coopératives, le réseau Enercoop s'organise sur les principes d'une gouvernance partagée, transparente et démocratique qui accompagne des projets citoyens durables, dans les territoires. Au 1er janvier 2018, avec 53 000 clients, 29 000 sociétaires, 170 producteurs et 150 salariés, le réseau des coopératives Enercoop actionne actuellement un changement d'échelle, pour construire, par tous et pour tous, un nouveau paysage énergétique.

Contact presse - Agence Gootenberg

Béatrix Prades - 01 43 59 29 85 - beatrix.prades@gootenberg.fr

Laurence Colin - 01 43 59 00 46 - laurence.colin@gootenberg.fr